



le point

Bulletin du **PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS**

AVRIL 2026

Élections statutaires

3-4

Votations du 14 juin

5-7

Grand Conseil

9-10





CAMARADES,

Le 9 mai, notre parti renouvèlera ses autorités : un moment technique et formel, le résultat étant parfois perçu comme couru d'avance. Mais à y regarder de plus près, l'exercice ressemble à une expérience que nous connaissons toutes et tous : un emménagement.

Lorsque l'on ouvre les portes d'un nouvel appartement, un monde de possibles s'ouvre à nous. Les murs sont nus, les pièces attendent d'être habitées et la moindre décision, du parquet au rideau, définit l'atmosphère de ce qui deviendra un nouveau chez-soi. D'un autre côté, on arrive avec ses meubles, ses affaires, ses habitudes et mille et un scénarios d'aménagement possibles. L'atmosphère est à la fois réconfortante, parce que connue, et rafraichissante parce que pleine de nouveaux potentiels.

Pour notre parti, la question se pose de la même manière. Se présenter, se motiver ou motiver autrui, voter ensuite. Tout ce processus, c'est un peu comme choisir un style. Son style. Souhaitons-nous un style minimaliste, moderne, audacieux ou classique, authentique et chaleureux? Chacun de nos choix contribue à bâtir un espace qui nous ressemble et dans lequel nous avons envie de vivre, de nous projeter. Et comme dans tout aménagement réussi, l'objectif n'est pas seulement d'avoir un chez-soi qui présente bien, mais de rendre la vie quotidienne plus fluide, plus agréable et plus solidaire.

On pourra choisir une pièce à vivre chaleureuse et accueillante, avec un canapé robuste et doux, qui invite à la conversation, aux rires et au partage. Une table aux lignes épurées, facile à assembler, pour y déposer nos idées, nos projets et nos ambitions. Des étagères modulables, lumineuses, qui accueillent nos rêves, nos projets et nos inspirations. Et un buffet solide, plein de caractère, qui organise l'espace tout en lui donnant élégance et personnalité. La cuisine sera peut-être moderne et audacieuse, avec des meubles éthiques et responsables, pensés pour faciliter le quotidien et offrir un lieu où chacun-e trouve sa place. Chaque détail, chaque choix contribue à créer un appartement vivant, harmonieux, dans lequel s'exprime toute notre liberté.

Alors non : les élections statutaires ne sont pas qu'une formalité. C'est le moment où nous décidons, en tant que parti, de notre style, où nous dessinons – ensemble – les contours de notre vie collective. À nous de choisir, avec détermination, un intérieur qui porte nos valeurs, nos goûts et notre vision.

Hugo Clémence et Fabienne Robert-Nicoud
vice-présidence du Parti socialiste neuchâtelois

CANDIDATURES pour la présidence



Emil Margot et Marinette Matthey

Nous avons le plaisir de candidater ensemble à la présidence du PSN. À l'heure de la montée de l'autoritarisme et de l'extrême droite, nous sommes persuadé-es qu'il est essentiel de se battre pour une société démocratique résolument ancrée à gauche. Nous nous engageons pour que le canton de Neuchâtel puisse compter sur un PS fort et rassembleur, qui se bat pour la grande majorité de la population plutôt que pour les privilégié-es. Il nous tient notamment à cœur de renforcer l'implication et le recrutement des membres ; maintenir un PSN et une gauche forte dans les instances cantonales et fédérales ; renforcer la présence des femmes au sein du parti et du PSN au sein du PS Suisse.

Intergénérationnel et paritaire, notre duo est formé de Marinette Matthey, 67 ans, députée au Grand Conseil depuis 2021, membre du PSMN, et d'Emil Margot, 25 ans, député au Grand Conseil depuis 2024, conseiller général de Val-de-Travers depuis 2020 et membre du PSVdT.

Mille caractères étant beaucoup trop peu pour vous présenter nos idées et nos projets : rendez-vous au congrès du 9 mai !

pour la vice-présidence



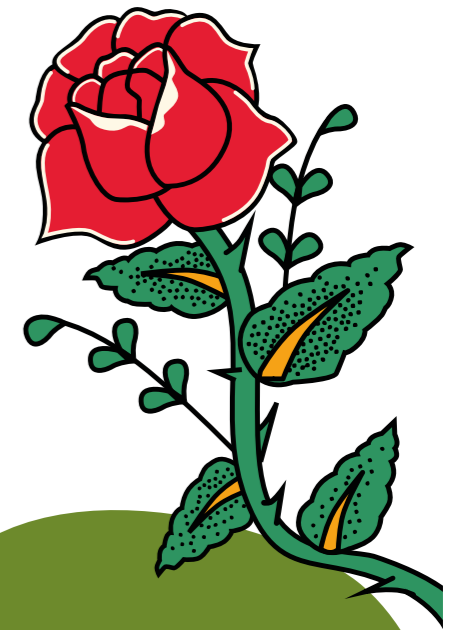
Hugo Clémence

Je perçois deux défis pour notre section cantonale : d'une part, la violence générale de l'extrême droite, qui doit nous amener à être plus offensifs. D'autre part, la tentation du PSS de s'écarter de ses valeurs fondamentales. Comme antimilitariste, je m'inquiète notamment des débats internes sur la place de l'armée dans notre programme ou encore de notre position ambiguë sur l'exportation d'armes. Ainsi, je souhaite maintenir un esprit critique constant, contre nos adversaires et dans notre camp.



Fabienne Robert-Nicoud

Directrice de la section neuchâteloise de l'Association Lire et Écrire, je m'engage politiquement pour l'égalité, la justice sociale et l'écologie. Curieuse, je crois à la richesse des rencontres humaines et au travail collectif. Ensemble, nous pouvons construire une société plus juste et solidaire. Depuis 2024, je m'engage pour vous toutes et tous au sein de la vice-présidence, que j'ai un grand plaisir à partager avec Hugo. Je souhaite poursuivre cet engagement, et me présente à ma réélection.



CONGRÈS STATUTAIRE du 9 MAI

Le renouvellement des instances du PSN se fera lors du Congrès cantonal de printemps, qui se tiendra le samedi **9 mai à 10h**, au collège de Travers.

1^{er} MAI

À l'occasion de la fête du Travail, plusieurs événements se tiendront dans le canton de Neuchâtel. Retrouvez notre agenda spécial 1^{er} mai en dernière page de ce journal.



CANDIDATURES pour le Comité cantonal



Zully Faralli

Rejoindre le Comité cantonal pour une deuxième fois représente une manière de participer concrètement aux décisions qui impactent la vie des habitant-es du canton de Neuchâtel. Il est essentiel que ces décisions soient portées par des personnes proches du terrain, dans les écoles, les associations, la santé, la migration et auprès des personnes vulnérables, une réalité qui me touche personnellement. Mon engagement porte sur la justice sociale, la solidarité et l'égalité, en apportant un regard humain, analytique et engagé, nourri par des formations en biologie, statistique et experte en diversité et inclusion.



Brigitte Fornachon

Récemment retraitée, j'ai franchi le pas de l'engagement politique lors des élections communales 2024 à Cortaillod, lors desquelles j'ai pu rejoindre le Conseil général. Aujourd'hui, c'est avec motivation que je souhaite m'investir davantage. Tant au sein de ma section, où je me porte candidate à la présidence, qu'au sein du Comité cantonal, où je souhaite, en tant qu'assesseuse, contribuer activement aux enjeux cantonaux et fédéraux, tout en représentant le littoral ouest.



Sophie Wang

Je dépose ma candidature au Comité cantonal du PSN en tant qu'assesseuse. Engagée depuis plusieurs années au PSN et à la JSN, j'y ai développé mes positions socialistes et les défends maintenant dans ma commune comme conseillère générale à Laténa. Également engagée pour les étudiant-es et la jeunesse à la JS Suisse et à l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), je me réjouis de continuer mon engagement au niveau cantonal avec vous toutes et tous. Salutations solidaires.



Nicolas Béranek

43 ans, en couple et papa de 2 enfants. Installé à Noiraigue, je travaille comme chef de projet informatique dans une PME neuchâteloise. Conseiller général à Val-de-Travers, président du PS Val-de-Travers, président de l'OSEO Neuchâtel et membre du GSSA, je m'engage pour une société plus juste et durable. Convaincu que seules les structures collectives peuvent répondre efficacement aux défis climatiques et sociaux, je souhaite poursuivre mon engagement au sein du Comité cantonal en tant qu'assesseur.



Mickaël Blaser

Engagé comme coprésident du PSMN, je souhaite m'impliquer au Comité cantonal comme assesseur pour porter la voix de nos montagnes au cœur des décisions cantonales et renforcer la cohésion entre nos sections. Face aux pressions sur le pouvoir d'achat et aux défis environnementaux, notre unité est notre plus grande force. Je propose de mettre mon enthousiasme et ma disponibilité au service du PSN pour défendre une politique de proximité, humaine et solidaire.



Marius Hofer

Dans une période marquée par la croissance des inégalités, l'urgence climatique et la montée du fascisme, il me paraît plus que jamais essentiel de lutter pour plus de justice sociale, de solidarité et une véritable transition écologique. Engagé depuis plusieurs années dans la vie politique communale et cantonale, je souhaite aujourd'hui continuer à mettre mon temps et mon énergie au service du parti en rejoignant le Comité cantonal et contribuer, collectivement, à porter un projet socialiste.



Christian Mermet

Originaire de Val-de-Travers – même si je suis né en France –, je navigue entre législatifs et exécutifs. Député au Grand Conseil, membre des CC de Môtiers puis de Val-de-Travers, je suis passionné par l'aménagement du territoire et la culture sous toutes ses formes, même les plus surprenantes. Président de Pro Natura Neuchâtel, j'ai à cœur notre canton, riche en qualités et en petits travers. J'aime tisser des liens, provoquer avec bienveillance et, dans la mesure du possible, « penser à côté ».

Commission financière



Gilliane Bürli



Martial Debély



Rita Piscopiello

Commission électorale



Celia Clerc



Matthieu Lavoyer

NON à une FAUSSE DURABILITÉ : pour une Suisse SOLIDAIRE et OUVVERTE

Pendant des décennies, la prospérité de la Suisse s'est construite grâce au travail de centaines de milliers de personnes venues d'Italie, d'Espagne, du Portugal ou encore de Yougoslavie. Elles ont bâti nos routes, creusé nos tunnels, fait tourner nos hôtels, nos exploitations agricoles et nos chantiers.

Pourtant, ces travailleuses et travailleurs ont longtemps été traités comme une simple variable d'ajustement économique, soumis au statut injuste de saisonnier, privés de droits fondamentaux et séparés de leurs familles. Cette page sombre de notre histoire ne doit jamais être oubliée.

Aujourd'hui, l'initiative dite « pour la durabilité » – « Pas de Suisse à 10 millions ! » – prétend répondre aux défis écologiques et sociaux en limitant l'immigration. En réalité, elle ressuscite une vision utilitariste et discriminatoire, dangereusement proche de celle que nous avons mis des décennies à dépasser. Derrière un discours en apparence raisonnable se cache une attaque frontale contre les travailleuses et travailleurs issus de la migration, mais aussi contre l'ensemble du monde du travail.

Car réduire l'immigration ne protégera ni l'environnement ni la qualité de vie. Bien au contraire. Des secteurs essentiels comme la santé, la construction, l'agriculture ou encore l'hôtellerie dépendent fortement de la main-d'œuvre étrangère. Affaiblir ces secteurs, c'est fragiliser les services publics, ralentir la transition écologique et mettre en danger notre modèle social. La durabilité ne se construit pas en fermant les frontières, mais en organisant collectivement nos ressources, en investissant dans les infrastructures et en garantissant des conditions de travail dignes.

Les initiants invoquent la protection de la nature, dénonçant le bétonnage et la pression sur le territoire. Pourtant, les mêmes forces politiques ont combattu les mesures en faveur de la biodiversité et soutenu l'extension des autoroutes, qui aggravent l'artificialisation des sols et les émissions de CO₂. Cette contradiction révèle une instrumentalisation cynique de la question écologique.



Il en va de même pour le logement et les transports. La crise du logement résulte avant tout d'un manque de régulation, des appétits des spéculateurs et d'une mauvaise protection des locataires, tandis que la saturation des transports découle d'un sous-investissement chronique dans les infrastructures publiques. Rejeter la responsabilité sur l'immigration relève d'un simplisme trompeur, qui détourne l'attention des véritables choix politiques.

Enfin, l'initiative passe sous silence un enjeu majeur : les migrations liées au dérèglement climatique. En refusant d'agir sérieusement pour le climat, tout en dénonçant les conséquences humaines de cette inaction, ses promoteurs adoptent une posture profondément hypocrite.

Face à ces contradictions, une évidence s'impose : cette initiative ne propose pas de solution durable, mais un repli dangereux. La véritable durabilité repose sur la solidarité, la justice sociale et l'ouverture. Elle exige de reconnaître la contribution essentielle des personnes migrantes et de construire une société où chacune et chacun peut vivre et travailler dans la dignité.

Dire non à cette initiative, c'est refuser le retour à une Suisse de l'exclusion.



Martine Docourt
conseillère nationale

AFFAIBLIR une institution qui FONCTIONNE bien pour en SOUTENIR une qui DYSFONC- TIONNE

La majorité de droite du Parlement a une nouvelle priorité absolue depuis la guerre d'agression déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine: l'armée. Cette priorité remplace toutes les autres.

La droite a réussi à faire adopter des motions pour augmenter brutalement le budget de l'armée, ce qui nous a valu un programme d'économies qui péjore les conditions-cadres pour les étudiant-es, fragilise l'asile ou affaiblit la coopération internationale. C'était insuffisant pour nos va-t'en guerre: maintenant, le Conseil fédéral propose d'augmenter la TVA pour accroître encore le budget de l'armée! Et, pour boucler la boucle, il faut des soldats pour jeter cet argent par les fenêtres. Or, problème, les jeunes Suisses, pas du tout enthousiastes à l'idée de jouer à la guerre, se dirigent toujours plus vers le service civil et ses tâches d'intérêt public dans la santé, le social, l'aide aux paysans de montagne, etc.

En lisant cela, on se dit que la majorité, dans sa volonté de faire de notre petit pays une puissance militaire (!) et devant l'impopularité de l'armée et du service militaire, aura mené une réflexion de fond. Comment redonner du sens au service? Pourquoi les jeunes préfèrent-ils un engagement civil pourtant plus long? On se dit, je ne sais pas, que la majorité a décidé d'enfin se saisir de la problématique de l'incapacité de l'armée à mener un quelconque projet complexe sans scandale, car cette institution ne cesse de défrayer la chronique (prix fixe des F-35, finalement pas fixe du tout; drones ne pouvant voler sans avion pour les accompagner, non dotés de système anti-ivre et venant d'une des plus grandes entreprises israéliennes d'armement; pistolets SIG Sauer défectueux; système Patriot livrable non dans le délai imparti mais dans un avenir indéterminé, dont on a interrompu le paiement mais que paiera finalement l'argent payé aux F-35 – merci Trump et son administration; pièces de chars d'assaut disparues des entrepôts de RUAG suite à des actes délictueux, etc., etc., etc.).

Non, au Parlement fédéral, l'esprit critique à propos de l'armée est aussi efficace que nos drones, pistolets ou Patriot, c'est-à-dire totalement inopérant. La majorité a jugé que ce

n'est pas l'armée qui a un problème d'attractivité, mais le service civil qui est trop attractif. Plutôt que de corriger les très nombreux problèmes rendant le service militaire peu intéressant, elle s'attaque au service civil: service d'au moins 150 jours, peu importe si la personne a déjà effectué une grande partie de son service militaire obligatoire; accès compliqué pour les sous-officiers et les officiers; interdiction des engagements nécessitant des études en médecine; planification de l'exécution beaucoup plus compliquée. La recette choc: détruire l'attractivité du service civil en imaginant que le blason de la grande muette en sera par miracle redoré.

Oui, à me lire, on sent une certaine ironie tant la démarche politique de la majorité paraît aller à l'envers du bon sens. Mais ce sont les jeunes du pays, astreints à servir, qui en feront les frais. Et les institutions bénéficiant aujourd'hui de l'appui fondamental des civilistes qui se trouveront dans une situation délicate avec, évidemment, comme principales victimes de ce projet les bénéficiaires des prestations.

Trêve de plaisanterie: n'affaiblissons pas une institution qui fonctionne bien pour un fantôme militariste que n'exaucera de toute façon pas cette réforme. L'armée a besoin de plus de compétence, d'inclusion, de formation, de sérieux pour retrouver son attractivité. Pourrir la vie de celles et ceux qui veulent exercer l'obligation de servir au service civil n'y changera rien. Votons donc un grand non à cette réforme ratée.



Baptiste Hurni
conseiller aux États



Photo de Simon Iménger sur Unsplash.com

Pour la RECON- NAISSANCE des AÎNÉES et des AÎNÉS dans la CONSTITUTION

Le 14 juin, la population neuchâteloise sera appelée à se prononcer sur l'inscription du droit des aîné-es dans la Constitution cantonale. Le Grand Conseil a accepté cette modification en seconde lecture.

Prendre en compte les personnes âgées constitue aujourd'hui un véritable défi. Notre société porte encore un regard parfois ambivalent sur le vieillissement. Trop souvent, les personnes âgées sont perçues à travers le prisme de la dépendance ou du coût, plutôt que comme des individus riches d'expérience, de connaissances et de compétences. Parallèlement, la société évolue rapidement. La digitalisation des services, l'évolution du système de santé, la transformation des modes de communication demandent une capacité d'adaptation constante. Pour les aîné-es, ces évolutions peuvent représenter une difficulté supplémentaire. Passer d'une vie professionnelle active, souvent rythmée par le travail et les responsabilités, à une vie plus calme, choisie ou parfois imposée, implique de nombreux changements: un nouveau rapport au temps, aux relations sociales, au rôle dans la société. Trouver un nouvel équilibre peut s'avérer complexe et nécessiter un soutien adapté.

Les aîné-es sont des personnes arrivées à un stade avancé de leur vie. Encore actives ou retraitées, elles disposent d'un bagage précieux acquis au fil des années. Un rappel essentiel: ce ne sont pas seulement des personnes susceptibles de rencontrer des fragilités liées à l'âge, mais également des personnes-ressources. Elles participent à la cohésion sociale et constituent un lien important entre les générations; leur contribution au tissu social, précieuse, mérite d'être reconnue. Le vieillissement de la population est une tendance durable, qui va se renforcer. Cela implique d'anticiper les besoins futurs et d'adapter nos politiques publiques afin de garantir une société équilibrée et solidaire.

Inscrire explicitement la reconnaissance des aîné-es dans la Constitution permet de reconnaître leur valeur en tant que membres à part entière de la société. Il s'agit de garantir leur dignité, de protéger leurs droits fondamentaux et d'assurer un accès équitable aux soins, aux services et à la participation sociale. Cela permet aussi de mettre en place



des politiques durables en matière de logement adapté, de soutien social, de mobilité et d'inclusion. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité et de justice sociale. Il est essentiel de promouvoir une société dans laquelle chaque personne peut vivre dignement à chaque étape de sa vie. Garantir l'égalité de traitement, lutter contre les discriminations liées à l'âge et favoriser l'inclusion sociale sont des objectifs fondamentaux. Il est important de soutenir l'autonomie des personnes âgées, de favoriser leur participation à la vie sociale et culturelle et de lutter contre l'isolement. Reconnaître les droits des aîné-es permet aussi de renforcer les liens entre les générations. Une société qui valorise ses aîné-es reconnaît l'importance de l'expérience et prépare l'avenir avec responsabilité.

Les avantages d'une telle inscription sont nombreux. Pour les personnes âgées, cela signifie une meilleure reconnaissance de leur rôle dans la société et une protection renforcée de leurs droits. Le vieillissement n'est pas un phénomène temporaire, mais une évolution structurelle qui nécessite une vision à long terme. Inscrire les droits des aîné-es dans la Constitution permet de poser les bases d'une société plus inclusive, plus équitable et plus solidaire. Reconnaître la place des aîné-es, c'est reconnaître leur contribution passée, leur rôle présent et leur importance pour l'avenir. C'est affirmer notre volonté de construire une société qui respecte chaque individu et valorise toutes les générations.



**Amina Chouiter
Djebaili**
députée

Photo de Aaron Andrew Ang sur Unsplash.com

Le Point n° 362 - avril 2026

ACCOMPAGNER la résilience de l'ÉCONOMIE pour soutenir la prospérité et PRÉSERVER la SOLIDARITÉ



À mon entrée en fonction en mai 2021, nous vivions la crise COVID. Les prévisions conjoncturelles étaient pessimistes. Malgré la guerre en Ukraine et la menace de crise énergétique, l'économie – suisse et neuchâteloise – a vécu un rebond extraordinaire au lendemain de la pandémie.

En 2023, le taux de chômage moyen dans le canton s'est élevé à 2,7 %, un taux que Neuchâtel n'avait plus connu depuis vingt ans ! Les moyens publics engagés pendant la période COVID pour soutenir l'économie ne sont pas étrangers à cette bonne situation.

Moins de deux ans plus tard, en juillet 2025, la situation est autre ; notre canton fait face à un taux de chômage de 4,5 %. Et cela avant l'annonce, début août, des droits de douane américains à 39 % frappant les exportations suisses, annonce qui a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel économique neuchâtelois déjà assombri. Certes, depuis août, ces droits de douane ont été revus à la baisse pour se fixer à 15 % dès la mi-novembre ; ils restent cependant plus élevés qu'avant le printemps 2025 et demeurent incertains.

L'imprévisibilité des décisions américaines couplée aux incertitudes économiques sur d'autres marchés, le contexte géopolitique et la force du franc mettent à mal l'économie neuchâteloise.

Neuchâtel est un canton fortement industriel et tourné vers l'exportation. La richesse de notre tissu industriel constitue un défi majeur lorsque la conjoncture se détériore. Mais c'est aussi une fierté. Le slogan du savoir-faire neuchâtelois « petit, précis et fiable » n'est pas galvaudé. On le retrouve dans de très nombreux produits – pas seulement ceux qui pourraient être vus comme superflus. La santé, les outils de communication, la recherche, l'environnement ont besoin des savoir-faire développés ici.

La préservation d'un tissu industriel est un enjeu. En matière d'aménagement du territoire en regard des infrastructures nécessaires et en termes de ressources humaines considérant les compétences spécifiques dont l'industrie a besoin dans toute la chaîne, de l'ingénieur-e à l'opérateur-trice.

En charge de l'économie depuis mai 2025, j'ai dû rapidement réunir autour de la table les services concernés (économie et emploi) et les représentant-es des acteurs économiques fortement exposés à la situation. La réactivité et la concertation ont permis au Conseil d'État de présenter, en octobre, un rapport à l'appui d'un plan d'action cantonal¹ destiné à soutenir la résilience des entreprises, en particulier des PME, fortement impactées par la situation. Le parlement a validé 8 millions de francs dans le cadre du budget 2026 pour déployer ce plan d'action qui prévoit des mesures destinées à soutenir l'innovation, le transfert technologique, la poursuite de projets de recherche et développement ou encore la diversification des marchés. Ce plan d'action s'ajoute aux outils existants d'aide au développement économique et inclut des mesures pour favoriser le développement des compétences des travailleur-euses pendant la période de RHT (chômage partiel).

Aujourd'hui², une cinquantaine de PME industrielles, principalement dans les secteurs de l'horlogerie et des machines, se sont adressées aux services dans le cadre de ce plan d'action. Les mesures sur lesquelles s'orientent les soutiens concernent principalement le coaching et l'aide à l'innovation, et le développement des compétences des travailleur-euses en RHT.

S'engager aux côtés des PME industrielles pour accompagner leur résilience est essentiel. Pour préserver ces savoirs et cette production à forte valeur ajoutée. Pour favoriser l'adaptation des compétences nécessaires et recherchées. Pour soutenir la prospérité, dont le développement qualitatif du canton a besoin. Pour préserver la solidarité.



Florence Nater
conseillère d'État

¹ Rapport 25.042 : bit.ly/362-rapport.

² Fin mars 2026.

On a RAMÉ POUR les TP

États d'âme d'une rapporteuse de commission



Cinq ans pour 1 franc par jour. Cinq minutes pour revoir sa copie. De la gratuité au consensus, au couteau dans le dos, au compromis du compromis.

Ergoter sur la virgule, avoir le dernier mot, une impulsion irrésistible qui a failli détruire 5 ans d'ajustement, de patience, de renoncement et d'espoir.

Vingt-deux séances, 5 ans, 1 arrêt du Tribunal fédéral qui torpille l'initiative de départ. Des pistes explorées, abandonnées, reprises. Un compromis : 69 % de rabais sur l'abonnement Onde Verte 5 zones, ramené à CHF 365 par an, 1 franc par jour ; les jeunes de moins de 25 ans, en formation ou non. En commission, 10 voix contre 2 et 1 abstention.

On sort d'un tel vote avec un certain soulagement. Pas de la fierté, mot trop grand pour de l'épuisement utile. Le sentiment d'avoir fait quelque chose de rare : un accord construit sur des renoncements mutuels.

La gauche a lâché l'inclusion des bénéficiaires de prestations complémentaires et bien davantage si l'on repart du début : une initiative demandant la gratuité pour tous-tes. La droite a lâché le plafond à 50 % et la limitation aux jeunes en formation. C'était le prix du compromis. Les deux parties le savaient.

Deux jours avant la plénière, le groupe PLR-Centre dépose 2 amendements. Taux réduit à 60 %. Restriction possible aux jeunes en formation. Le concept « 1 franc par jour » s'évanouit : à 60 %, l'abonnement coûte CHF 471, 1 franc 29 par jour. Ce n'est plus le même projet.

Ce qui frappe n'est pas le désaccord politique. Des positions différentes, il y en a eu tout du long. C'est le moment choisi et ce qu'il signifie : les concessions de la droite sont revues, pas celles de la gauche. Les bénéficiaires de PC restent exclus. L'équilibre négocié est défait unilatéralement, à 48 heures du vote, par des acteurs l'ayant accepté.

On peut appeler ça de la tactique. On peut se demander ce que ça dit de l'état de nos institutions.

Le travail de commission n'est pas un préliminaire formel. C'est là que la loi se fabrique, dans la durée, loin des tribunes. Sa légitimité repose sur une règle implicite : ce qui y est négocié a une valeur. Si une torpille dogmatique propulsée à l'énergie de l'arrogance peut défaire en plénière ce que la commission a construit, à quoi sert ce travail ? La question n'est pas rhétorique, elle est stratégique.

Si les règles du jeu changent, si le consensus tombe la veille du vote, nos méthodes devront changer. Négocier autrement, anticiper les retournements, rendre les compromis publics avant qu'ils puissent être remis en cause sans coût politique. Accepter que la voie populaire directe passe de dernier recours à outil de premier plan.

Derrière la séquence institutionnelle, il y a une réalité concrète : des jeunes qui prennent ou non l'habitude des transports publics entre 18 et 25 ans, et qui la gardent. Chaque point de rabais en moins est un seuil d'adhésion moins facilement franchi. Chaque restriction de périmètre, une mesure de politique climatique rétrécie. Or le climat ne se négocie pas en commission.

À l'aube du 24 mars, la négociation a repris. Une dernière chance. Impossible d'écorcher encore un projet dénaturé, de céder au chantage sans regagner des plumes. Il est inconfortable de baisser sa culotte, à gauche ou à droite.

Nous avons réussi à préserver nos intimes convictions et tenu la culotte à bonne hauteur. Pas les 69 % de la commission, mais 66 % portés par 66 voix (le graal de la majorité qualifiée), pour tous les moins de 25 ans, pendant 2 ans. Une victoire de la négociation et de la substance. Un pas vers une mobilité plus accessible et équitable, une base pour aller plus loin.

Y voir une validation du système serait aller vite. C'est la résistance à la pression de dernière minute qui a fonctionné, pas la règle du jeu. La question posée reste entière.



Katia Della Pietra
députée

BRÈVES du GRAND CONSEIL – février et mars

Des coopératives plutôt que des hausses de loyer

Face à la pénurie de logements et à la hausse des prix, notre groupe, allié avec l'ensemble de la gauche et les Vert'libéraux, a proposé avec succès au Grand Conseil une motion pour la mise en place d'un vaste plan de soutien aux coopératives. Ces dernières permettent de sortir les logements des logiques de marché et de spéculation. Notre motion demande de fixer un objectif de 10% de logements en coopérative à l'horizon 2040, notamment par la mise à disposition de terrains et l'instauration de règles en matière d'aménagement du territoire.

En avant pour la caisse publique !

Cinquante voix de gauche et une UDC contre 48 voix de droite (y compris les Vert'libéraux) : notre motion pour l'instauration d'une caisse publique et d'un réseau intégré de soins a été adoptée par le parlement ! Il s'agit de se joindre aux projets similaires en cours de développement dans d'autres régions, afin de mettre en place un dispositif au niveau intercantonal. D'après les études menées à Genève, ce modèle pourrait offrir des primes 15 à 20% moins élevées que la prime standard actuelle.

Le PS trop bon élève ?

Avez-vous eu l'occasion d'assister au spectacle du Grand Conseil qui se donnait au Château à la fin du mois de mars ? Une troupe de comédien·nes talentueux·euses y caricaturait joyeusement les différents groupes politiques. Le PS s'en sort plutôt bien... mais paraît très « bon élève ». Discours bien huilé, recherche constante d'un équilibre, sens des responsabilités (à outrance ?). On rit de ce qu'il y a de vrai... tout en se rappelant le camarade Lionel Jospin, qui nous invitait à « rester ferme quant aux fins, savoir être souple quant aux moyens ». Cet exercice de yoga fait partie du quotidien parlementaire.

Séparations, contrôle coercitif et violences domestiques

Alors que les violences domestiques en Suisse sont en hausse, le groupe socialiste et ses alliés ont proposé au Grand Conseil d'agir sous l'angle des séparations impliquant des enfants. Il s'agit en particulier de lutter contre le contrôle coercitif, à savoir l'accumulation de violences psychologiques, procédurales et économiques, fréquemment exercées à travers l'instrumentalisation de l'enfant commun. Le postulat accepté propose notamment une meilleure formation pour les juges, des mesures sous l'angle des procédures ainsi qu'un meilleur soutien aux potentielles victimes.

Le sol, ressource finie qui devrait servir l'intérêt général

Dans une société de croissance perpétuelle où tout se consomme et se renouvelle (au moins en apparence), le sol fait figure d'exception : l'offre est de fait limitée. Il ne peut donc être abandonné aux seules dynamiques de marché, qui favorisent la recherche de rentabilité à court terme pour les investisseurs. L'action publique est nécessaire pour réserver certaines ressources foncières au logement social et coopératif, à la transition écologique et à la protection des sols, aux infrastructures publiques ou encore au développement économique qualitatif. Nous avons ainsi proposé une motion demandant le renforcement du droit d'emption et de préemption du Canton et des communes. La motion a été pleinement soutenue par le POP... mais refusée suite à trois abstentions du côté des Vert-e-s. On reviendra !



Antoine de Montmollin
président du groupe



CORTAILLOD : un NOUVEL es- pace d'ACCUEIL PARASCOLAIRE pour répondre aux BESOINS des FAMILLES

À Cortaillod comme ailleurs, la question de l'accueil extrafamilial est devenue un enjeu central pour les familles. Pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale ne devrait pas relever du parcours du combattant. C'est pourquoi la section socialiste de Cortaillod se réjouit de l'ouverture prochaine d'un nouveau lieu d'accueil parascolaire au cœur du village.

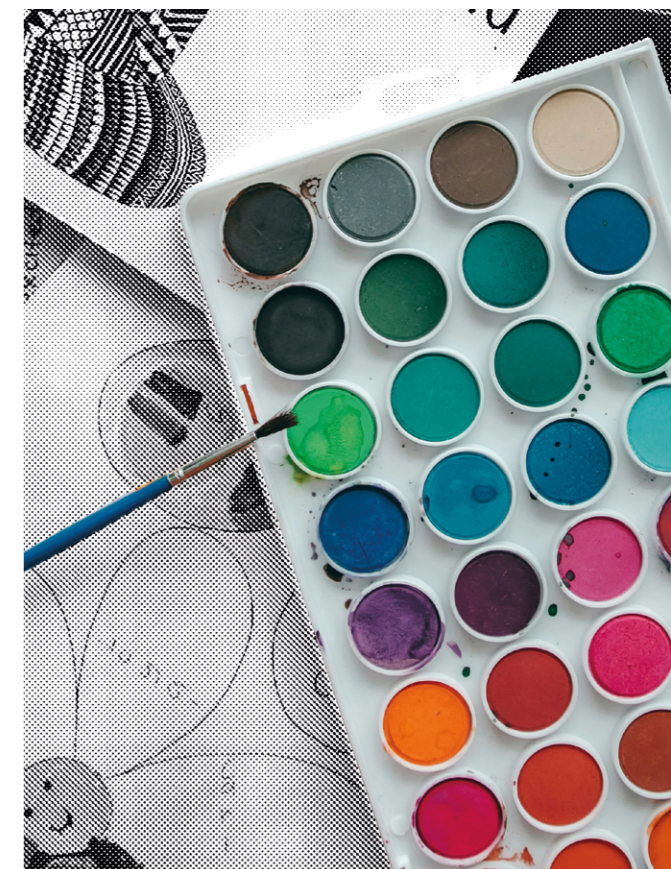
Depuis novembre 2024, le Conseil communal, accompagné d'une commission ad hoc, a travaillé activement à la mise en place de ce projet. Il répond à une réalité bien connue des familles de la commune : le manque de places d'accueil. Aujourd'hui, Cortaillod présente un déficit d'environ 35 places, alors même que la demande d'accueil extrafamilial ne cesse d'augmenter.

La nouvelle structure permettra de créer près de cinquante places supplémentaires. La commune atteindra ainsi un taux de couverture supérieur aux exigences cantonales et se donnera les moyens d'anticiper l'évolution de sa population.

Le projet a pu voir le jour grâce à la volonté politique du Conseil communal et du Conseil général ainsi qu'à l'acquisition des anciens locaux de la Poste, devenus vacants à la fin de l'année dernière. Un aménagement respectant les normes en vigueur a été conçu. L'achat du bâtiment et le budget d'aménagement ont été approuvés par le Conseil général en octobre 2025 et février 2026.

La transformation de ce bâtiment et l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil dans un délai relativement court représentent un calendrier ambitieux. La commune met toutefois tout en œuvre pour relever ce défi et permettre l'ouverture de ces nouvelles places dès la rentrée scolaire 2026-2027.

Idéalement situé à proximité de l'école et de l'aire de jeux, ce nouveau lieu d'accueil offrira aux enfants un cadre sécurisé et stimulant, encadré par des professionnels qualifiés. Quelques éléments de l'ancienne poste seront conservés, rappelant l'histoire du bâtiment tout en lui donnant une nouvelle vocation tournée vers l'avenir.



Avec cette nouvelle structure, la commune répond concrètement aux besoins des familles et renforce son attractivité. Cette réalisation illustre également une conviction portée de longue date par le Parti socialiste : garantir à chaque enfant une place dans une structure d'accueil. À Cortaillod, cet objectif commence à devenir réalité.

Ce magnifique projet a pu être mené grâce à l'engagement du Conseil communal et à un vote unanime du Conseil général, réunissant le PS, les Vert-e-s, les Vert'lib et le PLR.

Nous profitons de cet article pour vous informer, par ailleurs, que dans une dynamique de rassemblement et de solidarité au sein des sections socialistes de Boudry et de Cortaillod, l'idée d'une célébration commune du 1^{er} Mai est née. Vous pouvez nous rejoindre en fin de journée à la Tour de Pierre, à Boudry, pour refaire le monde autour du verre de l'amitié.



Brigitte Fornachon
conseillère générale



Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

AGENDA 1^{er} MAI

Vous souhaitez adhérer au
PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS
ou recevoir **LE POINT**?

Contactez-nous :

Éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédaction en chef - Raphaël Girardin

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

30
avril

Neuchâtel

17 h 15 départ de la manifestation depuis la Fontaine de la Justice

Dès 18 h 15, discours de Pierre-Yves Maillard et Droit de Rester aux abords de l'Hôtel de Ville

1
mai

La Chaux-de-Fonds

14 h départ de la manifestation depuis l'Aula des Forges

Dès 11 h sur place, bar et restauration

1
mai

Val-de-Travers

Dès 10 h 30 sur la Place de la Gare de Fleurier. Discours, musique et soupe aux pois

➤ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

P.P.
2000 Neuchâtel

